Bulletin d'inscription

à retourner à : Prosantel S.A.S.
4, Saint Régent
22250 LANRELAS

TRANSMISSION PROSANTEL

1- Le module

Session n°..... Intitulé : .....
Dates : .....

2- Le participant

❏ Mme ❏ M. Nom / prénom : .....
Adresse personnelle : .....
Code Postal.....Ville: .....
Tél.....
E-mail : .....
Profession : .....
Vous inscrivez-vous à titre professionnel ? ❏ oui ❏ non
Si oui, veuillez inscrire svp :
Raison sociale : .....
N° de siret : .....
Adresse de facturation **(si différente)** .....
.....
N° identifiant TVA :.....

3- Facturation

❏ Tarif unique pour les 2 jours (Particulier ou Professionnel non dépendant d'une institution) .....250€ TTC

❏ Tarif Professionnel pour les 2 jours (uniquement pour les institutions, ex: Chambre d'Agriculture, etc...) .600€ TTC

Un acompte de 30% est à retourner avec ce bulletin d'inscription pour le valider.

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation svp, et procéder au règlement :

❏ 75€TTC (Particulier ou Professionnel) ❏ 180€TTC (Professionnel dépendant d une Institution)

Règlement par chèque, libellé à Prosantel S.A.S.,

❏ **Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.**

Date et signature du stagiaire

Toutes les rubriques de ce bulletin doivent être renseignées. Les bulletins incomplets retardent la saisie et le traitement de la demande d'inscription. Les bulletins reçus sans règlement d'acompte ne seront pas traités. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition au traitement de vos données personnelles ainsi qu'un droit à la limitation et à la portabilité de vos données.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- Désignation

La société PROSANTEL S.A.S. dont le siège social est situé à Saint Régent – 22250 Lanrelas. met en place et dispense des sessions d'initiation, appelés «modules», pour les particuliers et les professionnels sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

2- Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de modules effectuées par la société PROSANTEL S.A.S. pour le compte d'un client. Toute commande de modules auprès de la société implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3- Devis et attestation

Pour chaque module, la société PROSANTEL S.A.S. peut fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société le bulletin d'inscription renseigné, daté et signé. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de module peut lui être fournie.

4- Prix et modalités de paiement

Les prix des modules sont indiqués en euros TTC pour les particuliers et en hors taxes pour les professionnels (TVA au taux en vigueur). A chaque inscription, un acompte de 30% est demandé. Le paiement restant est à effectuer avant exécution de la prestation, une semaine au plus tard avant l'éxécution du module, et dans sa totalité. Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

5- Prise en charge

Ces modules, transmissions, ne peuvent pas être prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA.). Ils ne constituent pas un cursus à visée professionnelle.

6- Conditions de report et d'annulation d'une séance de module

L'annulation d'une séance de module est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse prosantelsas@gmail.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date du module, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial du module correspondant.

La demande de report de sa participation à un module peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à PROSANTEL S.A.S. dans un délai de 10 jours avant la date du module.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société PROSANTEL S.A.S. ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. La Société PROSANTEL S.A.S peut annuler une session si le nombre de participants est insuffisant (minimum 8 personnes). Dans ce cas les participants déjà inscrits seront prévenus 3 semaines avant le déroulement du module et les paiements déjà effectués seront restitués sans réserves.

Les formateurs se réservent le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du module.

7- Programme des modules

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des modules suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

8- Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de ces modules quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation d'autres évènements.

9- Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société PROSANTEL S.A.S. sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

10- Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société PROSANTEL S.A.S. et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de Saint Malo .